

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES, DE REALISATIONS, DE GESTION
DU PARC D'AUTOMOBILES DESSERVANT LA GARE FERROVIAIRE DE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE – FORET DE MARLY
(S.I.E.R.E.)**

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 078-257802124-20250401-2025_002-DE

DELIBERATION 2025-002

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à dix-neuf heures, le Syndicat Intercommunal d'Etudes, de réalisations, de Gestion du parc d'automobiles desservant la gare ferroviaire de Saint-Nom-La-Bretèche – Forêt de Marly (S.I.E.R.E.), légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie de L'Etang-la-Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel CORNALBA, Président.

	Délégués Titulaires	Présent	Absent	Pouvoir
L'Etang-la-Ville	Daniel CORNALBA	X		
	Olivia FOUCAUD-ROYER	X		
	Claude CABOCEL	X		
	Nicole LACHETEAU	X		
Saint-Nom-la-Bretèche	Gilles STUDNIA	X		
	Gérard PARFAIT	X		
	Karel KURZWEIL	X		
	Jean-Marc FRUCTUS		X	
Feucherolles	Michel DELAMAIRE	X		
	CALMELET Madeline	X		
	MAYSOUNABE Nathalie	X		
	Yves DEKEYREL	X		

Date de convocation : 10/03/2025
Date d'affichage : 10/03/2025

Nombre de délégués :
En exercice : 12
Présents : 11
Votants : 10

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Président présente aux membres du comité les éléments du compte financier unique ainsi récapitulés :

Section de fonctionnement	Montant
A - Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	45 018,77
B - Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	85 829,63
C - Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	130 848,40
Section d'investissement	
D - Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-34 004,76
E - Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-10 148,24
F - Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-44 153,00
G - Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H - Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-44 153,00

L'excédent global de clôture de l'exercice 2024 est de : 86 895,40 €

Le Président se retire puisqu'il s'agit de se prononcer sur le vote du Compte Financier Unique qui traduit sa gestion, et confie la présidence à M. Gilles STUDNIA.

En conséquence, le Comité Syndical est invité à prendre la délibération suivante :

LE COMITE SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2023-008 du comité syndical, en date du 19 décembre 2023, portant sur l'adoption de la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) pour le budget du syndicat,

CONSIDÉRANT les éléments du Compte Financier Unique 2024,

**Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,**

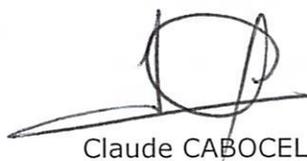
DÉCLARE avoir pris connaissance des recettes et des dépenses inscrites au Compte Financier Unique 2024, constate que celles-ci sont en concordance et qu'aucune observation n'est à formuler.

APPROUVE le Compte Financier Unique 2024.

DIT que les résultats, après affectation, seront repris au budget primitif 2025.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire de séance



Claude CABOCEL

Le Président

Syndicat Intercommunal d'Etudes,
de Réalisation, de Gestion du Parc
d'Automobiles desservant la Gare
Ferroviaire de Saint-Nom-la-
Bretèche - Forêt de Marly

S.I.E.R.E



Daniel CORNALBA